



COMITE DIRECTEUR

REUNION DU 23 juillet 2024

Procès-Verbal N° 1 / 2024-2025

PRESIDENT : Pierre BOURDET

PRESENTS : Béatrice LATAPIE-BOULOC, Damien BONNAL, Bernard BORG, Camille BOUTONNET, Alexandre COUDERC, Frédérique DAURES, Lilian GRIALOU, Marc GUITARD, Nicolas JEAY, Sarah LAGRIFOUL, Patrick MARITAN, Grégory PASSENEAU, Claude ROUX, Patrick SALOMON, Audrey VALAYER.

ABSENTS EXCUSES : Jean Marc ANSELM, Annie CLUZEL, Stéphane MARRE, Jean-Luc MARTIN, Damien PRADALIER, Vincent REGIS, Stéphanie VIARGUES

INVITE : Michel PERET.

INVITES EXCUSES : Fabien ASTRUC, Giovanni PERRI, Benoît ROUTHE.

.....
La réunion est ouverte par Pierre BOURDET à 20h15
.....

1/ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR N° 12 du 01/07/24

Le PV est adopté à l'unanimité par les membres du Comité Directeur.

2/ APPROBATION DE LA COMPOSITION DU BUREAU/ MANDATURE 2024-2028

- Président : Pierre BOURDET
- Vice-Président : Patrick MARITAN
- Président Délégué : Grégory PASSENEAU
- Secrétaire Générale : Béatrice LATAPIE-BOULOC
- Secrétaire Générale Adjointe : Annie CLUZEL
- Trésorier Général : Nicolas JEAY
- Trésorier Adjoint 1 : Bernard BORG
- Trésorier Adjoint 2 : Damien PRADALIER
- Référent Cellule Sportive : Jean-Marc ANSELM

La composition du Bureau est adoptée à l'unanimité par les membres du Comité Directeur.

3/ INTERVENTION DU PRESIDENT :

- Mot d'accueil :
- Engagement de chacun
- Notion d'équipe : le Bien vivre ensemble, plaisir à vivre sa fonction et ses missions, convivialité.

• **CODIR :**

Rôles et Exigences :

- Les membres élus du District défendent l'intérêt général du Football et non de leur club.
- Devoir de réserve à respecter.

Cadre de Fonctionnement :

- Une réunion mensuelle (prioritairement le 1er lundi du mois) :
2 septembre, 7 octobre, 4 novembre, 2 décembre, 6 janvier, 3 février, 3 mars, 7 avril, 5 mai, 2 juin, 7 juillet.

Convocation et Ordre du jour : @ par Secrétaire Générale ; signifier en retour uniquement son absence.
Chacun peut solliciter un point particulier.

Déroulé :

- 20h00 : Début du CODIR
- 23h00 : Heure limite de la fin du CODIR

4/ VALIDATION DES COMMISSIONS

Cf Annexe 1

Les Commissions sont nommées pour la saison 2024/2025 à l'exception de la CD d'Arbitrage, la CD d'Appel et la CD Litiges et Discipline nommées pour la madature 2024/2028.

Le CODIR valide l'ensemble des Commissions.

5/ VALIDATION DES POULES de CHAMPIONNAT D1 à D4 et DU CALENDRIER GENERAL SAISON 2024/2025.

- Présentation par le Coordinateur de la Commission GESTION DES COMPETITIONS : Grégory PASSENEAU

Les membres du CODIR valide les poules de Championnat de la D1 à D4 et le Calendrier Général Saison 2024 /2025.

- La réunion de présentation aux clubs se tiendra le jeudi 25 juillet à 20h00 à la salle du Club HOUSE du Club d'ONET LE CHATEAU (site de LA ROQUE). Parution en suivant sur le Site du DISTRICT et les réseaux sociaux.

6 / LES REFERENTS CLUBS :

- Missions référent Club / cf Annexe 2
- Nom des clubs affiliés à son référent / cf annexe 3

7/ INTERVENTIONS DES PRESIDENTS DE COMMISSION :

- **Commission des FINANCES** : Nicolas JEAY
La 1ère réunion de la Commission des Finances se tiendra le 30 Juillet 2024.

- **Commission des LITIGES ET DISCIPLINE** : Michel PERET
Le Comité Directeur décide, en application de l'Article 3 alinéa 4.1.3 du Règlement Disciplinaire, de systématiser l'appel en cas de contestation par un assujetti d'une sanction disciplinaire infligée en première instance. A cette fin, il désigne M. Laurent BARNABE pour, au nom du District Aveyron Football, interjeter appel incident dès réception de l'appel interjeté par un assujetti.

- **Commission des TERRAINS et INFRASTRUCTURES** » : Lilian GRIALOU
Des contrôles en cours qui nécessiteront des validations lors du prochain CODIR de début septembre

8/ POINTS DIVERS :

- Quelques dates à retenir :
 - V. 04/10/24 : Soirée « sportive » des partenaires
 - S. 09/11/24 : A.G. ELECTIVE LIGUE
 - V. 06/12/24 : A.G. Financière D.A.F.
 - S. 14/12/24 : A.G. ELECTIVE FFF
 - V. 21/03/25 : Soirée des bénévoles
 - S. 17/05/25 : Finales des coupes Aveyron

Les Présidents des commissions ont en charge de transmettre le bordereau de renouvellement ou d'attribution de la carte de membre de commission. Cf annexe 4.

La réunion est clôturée par le Président BOURDET à 23 heures.

La Secrétaire Générale



Béatrice LATAPIE-BOULOC

Le Président



Pierre BOURDET